

ARGENTON-LES-VALLÉES

## Samedi, hommage à N'Zi Kouakou

N'Zi Kouakou, soldat ivoirien, a été déclaré « Mort pour la France » le 8 septembre 1954.

**S**amedi, à 10 h 30, au cimetière de Sanzay (quartier de la commune déléguée d'Argenton-les-Vallées), un hommage sera rendu à N'Zi Kouakou, soldat ivoirien déclaré « Mort pour la France » le 8 septembre 1954, et qui dispose, depuis novembre 2020, d'une tombe décente. Étrange destin que celui de ce soldat ivoirien, né vers 1917. Enrôlé dans le 5<sup>e</sup> Bataillon des tirailleurs sénégalais, son régiment est vite défait par l'armée allemande. C'est la débâcle. Talonné par les Allemands, il arrive à Argenton-Château avec un ami au nom de Kongro Kouami et trouve refuge dans une cabane que Georges Jouffrault avait construite dans ses bois.

« Un 8 mai, les anciens combattants lui ont rendu les honneurs »

ARSÈNE BLANCHARD

Maire de Sanzay de 1983 à 1995

Le 4 juillet 1940, dénoncé par un habitant, l'abri de Kouakou est encerclé par les gendarmes qui le somment de se rendre. Il préfère se donner la mort à l'intérieur de la cabane. Son ami Kouami se rend et est immédiatement livré aux autorités d'occupation. Près de son corps, on trouve deux musettes, avec un seul livret militaire, celui de Kouami. Le maire de Sanzay de l'époque, enregistre le décès à ce nom. C'est Kouami qui rectifiera la méprise. Un nouvel acte de décès est alors dressé au nom de N'Zi Kouakou, et le premier est rayé. Le 5 juillet, son corps est déposé dans une fosse du cimetière de Sanzay, sans cercueil.

Ces faits sont rapportés par Arsène Blanchard, maire de Sanzay de 1983



Décédé le 4 juillet 1940 à Sanzay (quartier d'Argenton-les-Vallées) et déclaré « Mort pour la France » le 8 septembre 1954, N'Zi Kouakou dispose maintenant d'une tombe décente dans le cimetière de Sanzay.

à 1995, décédé en décembre 2015, zay et son château. Il rapporte aussi « qu'un 8 mai, les anciens combat-

tants de la commune ont incliné le drapeau sur la tombe de ce soldat et lui ont rendu les honneurs ».

Le 8 septembre 1954, par décision du ministère des Anciens combattants, N'Zi Kouakou est déclaré « Mort pour la France ».

Jusqu'en 2020, la tombe du tirailleur était réduite à un monticule de terre et à une croix, tantôt entretenue par la commune ou le Souvenir français lequel, à partir de 2016, afin de lui donner une tombe décente, décide d'en savoir plus sur ce soldat, notamment auprès de l'ambassade de la Côte d'Ivoire à Paris, en vain.

À noter la persévérance, la ténacité et l'engagement de deux responsables du Souvenir français : Jean-Pierre Dequatremare d'Argenton-les-Vallées (décédé le 4 février 2021) et André Girard de Bressuire, pour faire aboutir le projet.

Mi-juin 2019, lors d'une réunion à la mairie d'Argenton, Corinne Delage, responsable régionale de l'entretien et de la rénovation des sépultures militaires, annonce que N'Zi Kouakou aura une tombe perpétuelle délimitée, à la charge de l'État, avec du gravier en surface et une croix latine sur laquelle sera fixée une plaque portant le nom du soldat, la date de son décès, et l'inscription « Mort pour la France ». Le 4 novembre 2020, Jim Ponty, de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), chef du secteur de Bordeaux pour l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre, vient fixer la plaque sur la croix latine. Il aura fallu attendre de nombreuses années et la ténacité de quelques-uns pour que N'Zi Kouakou dispose d'une tombe décente.